

Communiqué de presse

Lundi 24 juin 2024

Le Conseil municipal des enfants s'est réuni en plénière

Les 62 écolières et écoliers membres du Conseil municipal des enfants se sont réunis en séance plénière samedi 22 juin au Centre sportif Edith-Tavert. À cette occasion, ils ont pu présenter l'avancée de leurs projets à Monsieur le Maire et pour certains, participer au lancement des travaux du parc Saint-Jean situé à proximité.

Après une première séance plénière en janvier dernier pour son installation, le Conseil municipal des enfants s'est ensuite réuni une fois par mois en commissions. Chacune d'entre elle a travaillé sur des thèmes différents : autour de l'école (repas, lutte contre l'échec scolaire, embellissement des écoles...), nature en ville et mobilité (végétalisation, aménagement des cours, sécurité aux abords des écoles...), autour des loisirs (pratiques artistiques, pratiques sportives...), vivre ensemble (harcèlement, discrimination, solidarité...).

Samedi 22 juin les membres du Conseil municipal des enfants se sont réunis pour une nouvelle séance plénière au Centre sportif Edith-Tavert. Après une présentation globale du travail effectué ces six derniers mois, des représentants de chaque commission ont expliqué les avancées de son groupe de travail. Cette séance s'est conclue par un échange entre élus (enfants et adultes) sur les projets et les pistes de développement de ceux-ci.

Suite à cette plénière, 23 enfants (de la commission nature en ville et représentants des écoles alentours) ont participé au démarrage du chantier du parc Saint-Jean, en inaugurant un hôtel à insectes aux côtés du Maire Olivier Bianchi. Ce parc sera ouvert au public dans un an, à l'été 2025.

L'après-midi fût dédié à des ateliers autour de la laïcité. Les jeunes élus ont ainsi pu entrevoir ce que permet ce grand principe de notre république et les devoirs que cela implique pour une collectivité.

Le Conseil municipal des enfants : pour un meilleur apprentissage de la vie démocratique

Forte d'une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse et des enfants, la Ville de Clermont-Ferrand a installé en janvier 2024 un Conseil municipal des enfants pour les jeunes Clermontois de 9 à 11 ans. Plus qu'une simple gestion de crédits budgétaires, cet outil permet à la Ville d'étoffer encore ses dispositifs démocratiques, pour aller à la rencontre d'autres citoyens et sensibiliser parents et enfants à la vie publique. Ce Conseil leur permet de se former à la citoyenneté de manière ludique et concrète, de porter des projets et de participer aux décisions.

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33

Les membres sont issus des écoles clermontoises (deux représentants par école, un élève de CM1 et un autre de CM2) élus pour deux ans. La prochaine séance plénière aura lieu en janvier 2025.

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33